



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO U-005-04

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière adjointe de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance publique tenue le 25 mars 2026, le *Règlement numéro U-005-04*, intitulé « Règlement numéro U-005-04 - Correction de coquilles, omissions, erreurs ou éléments pouvant engendrer des contradictions ou incohérences relevés au règlement U-005 relatif au zonage ».

La MRC de L'Assomption a émis un certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé le 29 septembre 2026.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau du soussigné pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 29 septembre 2026.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 1^{er} octobre 2026

Le greffier adjoint,

SAMUEL LABONVILLE